

Traduction française – en cas de divergence, la version allemande fait foi.

Communiqué de presse

Berne, le 29 avril 2015

Valiant simplifie son conseil en patrimoine

Clarté, transparence et simplicité accrues caractérisent le conseil en patrimoine de Valiant après un remaniement approfondi. A compter du 1^{er} mai 2015, la clientèle de la banque aura le choix entre cinq solutions de placement et cinq stratégies d'investissement. De plus, un profil d'investisseur détaillé servira de base à l'ensemble des décisions de placement. Ces mesures permettent à Valiant d'anticiper de futures normes et de renforcer la protection du client. Par ailleurs, la banque suprarégionale ne recommande plus à sa clientèle que des produits de placement sans rétrocessions.

Le conseil en patrimoine de Valiant englobera cinq solutions de placement simples et compréhensibles à partir du 1^{er} mai 2015 : trois modèles de conseil, une gestion de fortune classique et une offre dépourvue de conseil.

Cinq solutions de placement...

L'intensité du conseil prodigué, la gamme de produits proposée et les prix distinguent les trois modèles de conseil. Plus les besoins du client sont faibles en termes de prestations et de produits, plus le tarif appliqué est bas. Dans le cadre de la gestion de fortune, le client délègue l'ensemble des décisions de placement aux spécialistes de Valiant et dans l'offre sans conseil, il renonce à toute recommandation de la part de la banque et prend lui-même les décisions de placement.

... et cinq stratégies de placement

A l'avenir, toutes les décisions de placement s'inscriront dans le droit fil du profil d'investisseur du client. Ce profil renseigne sur les objectifs de placement, la tolérance au risque, la capacité de risque et l'expérience du client en rapport avec les instruments d'investissement. Ces informations détaillées permettent d'attribuer à chaque client une des cinq stratégies de placement suivantes : préservation du capital, conservateur, équilibré, dynamique ou orienté plus-value.

Aucune rétrocession et surveillance quotidienne du portefeuille

Les coûts jouent la transparence. La totalité des produits de placement que Valiant recommande à sa clientèle sont sans rétrocessions. Pour la surveillance quotidienne des portefeuilles de ses clients, la banque utilise un logiciel baptisé ImpaQt et spécialement développé pour la gestion de fortune par swissQuant Group. Si un portefeuille s'écarte du profil de l'investisseur correspondant en raison de l'évolution du marché, le système déclenche automatiquement un message et le conseiller prend contact avec le client concerné.

Préparatifs en vue de la LSFIn

Avec son nouveau conseil en patrimoine, Valiant anticipe les futures normes et se prépare à l'application de la nouvelle loi suisse sur les services financiers (LSFin). La procédure de consultation afférente est achevée et le Conseil fédéral entend présenter sa copie d'ici la fin de l'année. L'enjeu principal est la protection des clients et, partant, la protection contre les recommandations de placement non conformes au profil d'investisseur des clients.

Interlocuteur

Marc Andrey, porte-parole, 031 320 96 01, medien@valiant.ch

A propos de Valiant

Valiant est une banque suprarégionale, indépendante et exclusivement implantée en Suisse, au service des PME, clients de détail et clients privés fortunés des régions germanophones et francophones de Suisse. Valiant affiche un total du bilan de CHF 25,3 milliards, emploie un millier de collaborateurs et est au service d'environ 400 000 clients. Sa zone d'activité s'étend aux cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Fribourg, du Jura, de Lucerne, de Neuchâtel, de Soleure, de Vaud et de Zoug.

Calendrier Valiant

8 mai 2015	Résultats du 1 ^{er} trimestre 2015
21 mai 2015	Assemblée générale de Valiant Holding SA à Lucerne
13 août 2015	Résultats semestriels 2015
5 novembre 2015	Résultats du 3 ^e trimestre 2015